

LES PARQUETS RÉSISTANTS



* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faible émission) à C (forte émission).

INTÉRIEUR



Norme jouets



TEINTURE MORDANTE 2 EN 1 IMPRESSION TEINTÉE

PROMESSES

Technologie : Fond-dur incorporé

Conforme à la norme NF EN71-3 : sécurité des jouets⁽¹⁾.

Très bonne tenue lumière, très pénétrante. Evite les reprises. Ne relève pas les fibres. Séchage rapide. Spécialement conçue pour teinter les parquets avant vitrification à l'eau.

Idéale en intérieur, sur toutes surfaces brutes (murs et plafonds en ciment, béton, bois-ciment...). **Décore, protège des taches et de la poussière, imperméabilise.**

Spécialement conçue pour être directement recouverte par une finition à l'eau (pas besoin de fond-dur).

(1) Ne pas utiliser pour des jouets destinés à l'usage d'enfants de moins de 36 mois ou pour des jouets destinés à être mis en bouche.

UTILISATION

Avant vitrification sur parquets, planchers, escaliers, meubles, jouets et mobiliers d'enfants, ... tous bois en intérieur (sur bois tanniques, faire un essai au préalable en particulier pour les teintes claires).

Avant **VITRIFICATEUR TRAFIC INTENSE SANS ODEUR MAULER®** sur chape anhydre.

LOCALISATION

Intérieur.

TEINTE

Chêne clair, chêne doré, chêne foncé, noyer clair, merisier, blanc, gris, galet, wenge.

L'aspect laiteux de l'émulsion disparaît au cours du séchage.

ODEUR

Sans odeur.

CARACTÉRISTIQUES

Liquide prêt à l'emploi. Contient des colorants résistants à la lumière.

LIANTS

Résines acrylates ultrafines à rhéologie contrôlée.

SOLVANTS (dénomination chimique conforme à la Directive 1999/45/CE)

Eau, dérivés d'ester de glycol.

Teueur en COV conforme à la réglementation en vigueur (Directive 2004/42/CE applicable en 2007-2010).

EXTRAIT SEC MASSIQUE

Env. 15%.

DENSITÉ (À 20°C)

Env. 1,015.

TEINTURE MORDANTE 2 EN 1

IMPRESSION TEINTÉE

APPLICATION

Sur bois : brosse, spalter, pad.

Sur ciment, béton, bois-ciment : rouleau mousse.

DILUTION

Prêt à l'emploi. Ne pas diluer.

PRÉPARATION DES FONDS

Sur bois bruts : poncer et dépeussier.

Sur bois anciens, mise à nu indispensable : décirer (**DÉCIREUR SURPUISSANT MAULER®**) ou dégraisser, ou décaper (**DÉCAPANT EXTRA-FORT MAULER®**) selon le cas. Puis poncer et dépeussier.

Sur ciment, béton, bois-ciment : s'applique sur support propre, parfaitement sec (minimum 1 mois de séchage par cm d'épaisseur, à 20°C et maximum 60% d'humidité relative), parfaitement dépeussier.

S'assurer d'une parfaite compatibilité du produit avec le support et avec d'éventuelles teintures (bois déjà teints) saines et bien fixées.

NETTOYAGE DES OUTILS

Eau.

RENDEMENT

Env. 9 à 11 m² par litre.

Le rendement varie en fonction du type, de l'état de surface et de l'absorption du support.

TEMPS DE SÉCHAGE (À ENV. 20°C)

Au toucher : environ 15 minutes.

Recouvrable (finition) : 1 à 2H après séchage complet.

Les temps de séchage varient en fonction de la température ambiante et de l'humidité relative de l'air.

CONSEILS DU FABRICANT

Ne pas appliquer au-dessous de 12°C.

Sur parquets : appliquer une couche de **TEINTURE MORDANTE 2 EN 1 SANS ODEUR MAULER®** et recouvrir avec 2 couches de **VITRIFICATEUR MAULER®**. Il est conseillé d'égrener après la 1ère couche de finition.

Sur grandes surfaces, il est conseillé d'égaliser la teinte à l'aide d'un pad aussitôt l'application de la teinture (temps ouvert 5 à 10 minutes).

CONDITIONNEMENT

1 L

2,5 L

DÉLAI DE STOCKAGE INDICATIF

2 ans en emballage hermétique d'origine.

Stable dans les conditions normales de stockage.

CLASSIFICATION (NF T36-005)

Famille I - Classe 7b2.

POINT ÉCLAIR

Supérieur à 63°C.

RECOMMANDATIONS

(Règlement (CE) N°1272/2008 modifié)

MANIPULATION

Contient des biocides : contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [No. CE 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1). Peut produire une réaction allergique.

STOCKAGE

Tenir hors de portée des enfants. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Craint le gel.

PROTECTION DE LA NATURE

Éviter le rejet dans l'environnement.

Pour plus de renseignements concernant la sécurité lors de la manipulation et du stockage du produit, se reporter à la Fiche de Données de Sécurité correspondante.

Cette fiche technique annule et remplace toute Fiche Technique antérieure.

Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné. Ils sont donnés de bonne foi. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de lire attentivement et de respecter les indications portées sur l'emballage du produit, et de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé pour d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

<https://www.mauler.fr/product/teinture-mordante-bois/>



7 rue de l'Industrie - F-68360 SOULTZ
Tél.: +33 (0)3 89 52 21 15 | Fax: +33 (0)3 89 50 27 06
info@mauler.fr

www.mauler.fr